

Crise de l'énergie : la FNEDT dénonce un ensemble de mesures indigent

Face à la hausse des prix de l'énergie, la Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) réagit aux annonces du Gouvernement. Elle souligne l'insuffisance des mesures axées sur le report des charges sans traiter conjonctuellement la maîtrise des coûts.

Paris, le 25 mars 2026 - « *La réponse du Gouvernement demeure indigente face à la nature et à l'ampleur du choc de la hausse des prix de l'énergie ! Elle ne prend pas en compte l'ensemble des acteurs engagés dans les activités agricoles et forestières...* » réagit Philippe Largeau, Président de la FNEDT pour qualifier les mesures présentées par la ministre de l'Agriculture le 23 mars 2026.

Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF), qui représentent plus de 22 750 entreprises pour 8,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, consomment à elles seules 30 % du GNR agricole pour réaliser des travaux énergivores et stratégiques à la mobilisation des ressources. La hausse du carburant se traduit donc immédiatement par une dégradation des marges et une tension sur leur capacité d'intervention, alors même que la dégradation économique du secteur (crises sanitaires, aléas climatiques) pesait déjà fortement sur leur trésorerie.

Des mesures insuffisantes sans réponse structurelle

« *Le ministère semble se satisfaire, pour traiter la nature du problème, de reports d'échéances* » commente Philippe Largeau, « *des facilités de trésorerie et des prêts qui transforment une tension immédiate en charge différée. C'est un recours accru à l'endettement* ». Si la situation budgétaire de l'État est connue, les mesures annoncées ont pour effet de transférer la gestion de la crise vers les entreprises elles-mêmes. La situation actuelle s'inscrit dans une dynamique plus large. Depuis 2022, les prix des intrants ont connu des hausses inédites, sans retour aux niveaux antérieurs. Sans travailler à des mesures structurelles pour repenser les dépendances aux énergies de l'amont des filières, les ambitions de souveraineté agricole et forestières ne sauraient être qu'incantatoires. La confirmation de la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), sans stratégie nationale de fertilisation, renforce la tendance, fragilisant encore l'équilibre économique des filières.

A ce stade et dans ces conditions, les ETARF n'ont cependant pas d'autre choix que d'ajuster leurs tarifs et/ou mettre en place l'indexation carburant. Ces répercussions relèvent de la nécessité pour maintenir leur activité et l'emploi de 170 000 actifs. « *À quand des politiques publiques qui soient enfin en phase avec les conditions du terrain ?* » conclut avec regret Philippe Largeau.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi - 06 01 19 70 77 - rossi@agence-rdn.com

A propos- Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 750 entreprises de travaux (+8,4 % en 5 ans) occupent 170 000 actifs (+ 41 % en 5 ans) pour un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.